

**ÉLECTION ORGANISÉE POUR RENOUELER LES REPRÉSENTANTS DES USAGERS
À LA COMMISSION DE LA RECHERCHE DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ
DE CAEN NORMANDIE**

Scrutin des 24 et 25 novembre 2022

Le Président de l'Université de Caen Normandie,

Vu les articles L712-5 et D719-1 à D719-40 du Code de l'éducation,
Vu les statuts de l'Université de Caen Normandie,
Vu l'arrêté en date du 19 septembre 2022,
Vu le procès-verbal du scrutin auquel il a été procédé le 25 novembre 2022,

DECIDE

Article 1^{er} : Sont proclamés élus à la Commission de la recherche du Conseil académique de l'Université de Caen Normandie au titre du collège des usagers :

Secteur 2 : **Charif ELALAOUI (titulaire) – Morgane ESNAULT (suppléante)**

Article 2 : La présente décision sera transmise à Madame la Rectrice, chancelière des universités.

Caen, le 28 novembre 2022

Le Président de l'Université,



Lamri ADOUI

ANNEXE

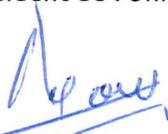
SECTEUR 2

Nombre d'électeurs inscrits	168
Nombre de bulletins dans l'urne	23
Nombre de suffrages exprimés	18
Nombre de bulletins blancs	5
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de sièges de membres titulaires à pourvoir.....	1

Le candidat unique au siège de titulaire, Charif ELALAOUI, a obtenu **18 voix** donnant droit à l'attribution **du siège de titulaire**.

Caen, le 28 novembre 2022

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI